



## Astreinte et jours travaillés

-----  
Par Malonie31

Bonjour

Je suis dans le secteur privé employé de bureau

et mon employeur me fait travailler 13 jours consécutivement du lundi au samedi de la semaine d'après avec une astreinte de weekend téléphonique avec déplacement si nécessaire.

Est ce légal?

Merci de votre aide